

Année académique 2022 - 2023

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél: +32 (0) 71 43 82 11 Fax: +32 (0) 71 47 28 19 Mail: edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 42 Citoyenneté				
Code	PEGN2B42SN	Caractère	Obligatoire	
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2	
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h	
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE HELHa Braine-le-Comte Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be) Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be) HELHa Loverval Camille PROVOST (camille.provost@helha.be)				
Coefficient de pondération		20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant d'approcher un ensemble de questions éthiques et sociales, liées à la diversité culturelle et à la dimension de genre, tant dans le monde scolaire qu'extra-scolaire.

Elle vise également à sensibiliser les étudiants à l'ouverture des exploitations pédagogiques en dehors de l'école.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses

préjugés, ses émotions

Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité l'étudiant sera capable de:

- cerner les enjeux de la multiculturalité et de la citoyenneté ;
- repérer les préjugés et stéréotypes liés à la multiculturalité et à la dimension du genre;
- mettre en œuvre des actions pédagogiques permettant de lutter contre toute forme de discrimination;
- d'adopter une posture réflexive

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGN2B42SNA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension 30 h / 1 C

de genre

PEGN2B42SNB Ouverture de l'école vers l'extérieur 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN2B42SNA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension 10

de genre

PEGN2B42SNB Ouverture de l'école vers l'extérieur 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Les deux activités d'apprentissage abordent des thématiques communes de vivre ensemble et d'ouverture à la pluralité. Elles s'inscrivent dans une volonté de renforcer la responsabilité citoyenne de nos étudiants transférable dans un environnement professionnel. La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est donc fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les deux associées au développement de compétences liées à la citoyenneté

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).



Année académique 2022-2023

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre				
Code	6_PEGN2B42SNA	Caractère	Obligatoire	
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2	
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)			
Coefficient de pondération		10		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à développer une attitude d'ouverture à la différence culturelle et à la dimension de genre et incite à se construire une position réflexive au sujet de différentes problématiques sociales et culturelles. Des notions fondamentales tel que la démocratie, la citoyenneté, la justice seront abordées au cours d'échanges, de consultations de documents, d'ateliers.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Comprendre et reconnaitre la réalité de la diversité et développer une attitude réflexive.
- Anticiper les problématiques internes et externes à l'école et au métier d'enseignant en proposant un dispositif adapté.
- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Notions fondamentales théoriques : Démocratie, citoyenneté et autres définitions associées, fonctionnement d'un stéréotype et réflexion sur les stéréotypes de genre. Des réflexions à propos de situations-problèmes liés au handicap, à l'intolérance, à la précarité, aux différentes cultures et morales.

Démarches d'apprentissage

Cours basé sur de nombreux échanges interactifs, supports vidéos et mises en situation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Travail à évaluation formative.

Sources et références

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Outils pédagogiques, Internet, Reportages vidéos, PowerPoint de présentation et autres documents.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Suite aux divers échanges et activités vécues dans le cadre du cours, les étudiants auront à traiter, en groupe, en texte et en image, d'un projet complet et complexe, avec des implications citoyennes, qui mette en évidence les rôles de l'enseignant et de l'élève. Ce projet est un travail écrit à déposer sur connected le premier jour de la période d'examen de juin et/ou d'août.

L'échec d'une des deux activités d'apprentissage de l'UE 42 n'est pas absorbant et implique donc de ne devoir repasser que l'AA concerné par l'échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exo	100	Trv + Exo	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Aucun bilan de compétence n'est prévu dans cette UE. Un échec dans une seule des deux A.A de l'UE entraînant une seconde évaluation de cette A.A.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).



Année académique 2022-2023

Domaine Éducation

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ouverture de l'école vers l'extérieur				
Code	6_PEGN2B42SNB	Caractère	Obligatoire	
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1	
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Giovannina ROSA (giovannina.rosa@helha.be)			
Coefficient de pondération		10		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours a pour but d'amener les futurs enseignants à aller à la rencontre d'autres horizons, de milieux partenaires de l'école ; à se décentrer par rapport à leur système de référence.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et reconnaitre la réalité de la diversité et développer une attitude réflexive ;
- Anticiper les problématiques internes et externes à l'école et au métier d'enseignant en proposant un dispositif adapté ;
- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et sa pratique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours abordera différentes thématiques liées aux "à-côtés" de l'enseignement ainsi qu'aux mesures et dispositions à prendre dans des cas bien spécifiques que l'on peut rencontrer dans le milieu scolaire.

Démarches d'apprentissage

Diverses formules pourront être exploitées, individuellement ou en sous-groupes : Présentations de problématiqus, rencontre de personnes-ressources, investigation concernant une organisation à caractère social et/ou culturel.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des échanges, aides et supervisions (corrections, réponses aux questions, aides,...) sont possibles à l' Ecole Normale en fonction des demandes et besoins des étudiants.

Sources et références

http://www.aidealajeunesse.cfwb.be/; textes tirés du magazine "Prof"; conférence par un assistant social travaillant dans une AMO

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Informations et documents disponibles auprès du titulaire du cours.

Notes de cours.

Personnes-ressources extérieures.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le cours sera évalué via la présentation orale d'un travail et via un résumé écrit de cette présentation.

Les modalités pratiques du travail sont précisées lors des séances de cours.

La présence lors de la conférence donnée par l'invitée (assistante sociale) est obligatoire.

Le plagiat, le non-respect des échéances et/ou des consignes impliquent un zéro.

L'échec d'une des deux activités d'apprentissage de l'UE 42 n'est pas absorbant et implique donc de ne devoir repasser que l'AA concernée par l'échec.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	100				
Période d'évaluation					Prj	100

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Aucun bilan de compétence n'est prévu dans cette UE. Un échec dans une seule des deux A.A de l'UE entraînant une seconde évaluation de cette A.A.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).